

SUJET 8 :

1) Définir :

- **Le rééchelonnement de la dette** : report négocié de l'échéance de remboursement d'une dette.
- **Service de la dette** : le paiement des intérêts et de la dette échue ;
- **Croissance économique** : augmentation sur une ou plusieurs périodes assez longues d'un indicateur de dimension, PIB, PNB, RN en terme réel.

2)

- la dette absorbe une part importante des budgets des Etats
- baisse des recettes de l'Etat (détérioration des termes de l'échange)
- baisse du pouvoir d'achat et accroissement de la pauvreté
- faiblesse de l'épargne
- mauvaise utilisation des prêts
- caractère exorbitant des intérêts
- dépréciation monétaire (dévaluation)

 **Fomesoutra.com**
ça soutra !

3) solutions :

- développer les capacités internes en vue d'éviter le recours à la dette
- bonne gouvernance
- annulation de la dette
- privatisation